

Compte-rendu succinct du conseil municipal du 30 JUIN 2022

Madame le Maire ouvre la séance à 20h35.

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2022

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du jeudi 5 mai 2022

Le procès-verbal de la séance du jeudi 5 mai 2022 est approuvé à l'unanimité des votants.

JURES D'ASSISES

1- TIRAGE AU SORT DES LISTES 2023

Le Conseil Municipal :

- **PROCEDE** au tirage au sort des listes 2023 et arrête les noms suivants :
Mme Françoise ADEMA
M. Max ALLIANY
M. Paul BARBAUD
Mme Roberte BASTIER
Mme Dominique RICHOMME
M. Michel CHUSSEAU

COMMISSIONS

2- COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Le Conseil Municipal par 22 voix pour et 1 abstention :

- **ARRÊTE** la composition des commission municipales.

3- COMMISSION D'APPEL D'OFFRES – DESIGNATION D'UN MEMBRE TITULAIRE

Le Conseil Municipal par 21 voix pour et 2 abstentions :

- **ARRÊTE** la nouvelle composition de la commission de la façon suivante : Titulaires (MM. BENOTEAU, REMAUD et Mme PAOLI) ; Suppléants (M. VRIGNON et Mmes BOCQUET, MARETTE)

4- A AUTRES COMMISSIONS ET INSTANCES REPRESENTATIVES

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **DESIGNE** Madame Sonia GINDREAU, membre du Conseil municipal afin de représenter la Commune de Jard sur Mer au sein de l'Assemblée générale de la SAPL, en tant que titulaire, et Monsieur Carl REMAUD en tant que suppléant.
- **DESIGNE** Madame Sonia GINDREAU, membre du Conseil municipal, afin de représenter la Commune de Jard sur Mer au sein de l'Assemblée spéciale des collectivités actionnaires non directement représentées au Conseil d'administration de la SAPL ;
- **AUTORISE** le représentant de la Commune à accepter toutes fonctions liées à la représentation au sein de la SAPL.

5- B AUTRES COMMISSIONS ET INSTANCES REPRESENTATIVES

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **DESIGNE** Monsieur Olivier VRIGNON et Mesdames Céline PAOLI, Dominique BOCQUET, Huguette VANHAUTE et Martine MARETTE pour siéger au sein de la commission paritaire des marchés.

5- C AUTRES COMMISSIONS ET INSTANCES REPRESENTATIVES

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **DESIGNE** Monsieur Thierry BENOEAU en tant que suppléant au sein du SIVU pour la construction et la gestion de la trésorerie de Moutiers les Mauxfaits.

INTERCOMMUNALITE

6- COMPOSITION DE COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **DESIGNE** Madame Martine MARETTE en tant que suppléante pour siéger au sein de la commission intercommunale des Finances.
- **DESIGNE** Monsieur Thierry BENOEAU en tant que titulaire pour siéger au sein de la commission intercommunale de l'Aménagement du Territoire, Urbanisme et Mobilité.

7- COMPOSITION DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFERÉES (CLECT)

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **DESIGNE** Madame Martine MARETTE en tant que suppléante pour siéger au sein de la Commission Locales d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de Vendée Grand Littoral.

FINANCES

8- TARIFS DU RESTAURANT SCOLAIRE 2022-2023

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **APPLIQUE** les tarifs suivants pour l'année scolaire 2022-2023

| TARIFS 2022-2023 | |
|-----------------------------|-------|
| Enfants de l'école publique | 2.20€ |
| Repas vendus à l'OGEC | 2.20€ |
| Enseignants | 6.00€ |
| Personnel communal | 6.00€ |

9- TAXE DE SEJOUR 2023

Le Conseil Municipal par 22 voix pour et 1 conseiller municipal ne prenant pas part au vote :

- **DECIDE** d'assujettir toutes les natures d'hébergements à la taxe de séjour au réel ;
- **DECIDE** de percevoir la taxe de séjour toute l'année : du 1er janvier au 31 décembre ;
- **DECIDE** que la date limite de reversement du produit de la taxe de séjour auprès de la régie municipale soit fixée au plus tard le 31 octobre ;
- **DECIDE** d'adopter les tarifs comme exposés en annexe ;

- **ADOPTE** le taux de 2% applicable au coût par personne de la nuitée dans les hébergements en attente de classement ou sans classement, à l'exception des hébergements de plein air ;
- **FIXE** le loyer journalier minimum à partir duquel les personnes occupant les locaux sont assujetties à la taxe de séjour à 5€ ;
- **CHARGE** Madame le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux et au directeur des finances publiques et de prendre tout décision destinée à l'appliquer.

10- DUREE D'AMORTISSEMENTS DES BIENS

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **VALIDE** les durées d'amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

11- DEMANDE D'ADMISSION EN NON-VALEUR

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **ADMET** 9 titres en non-valeur pour un montant total de 2 245.04€ et un titre en créance éteinte.

12- INDEMNITE POUR LE GARDIENNAGE DE L'EGLISE SAINTE RADEGONDE

Le Conseil Municipal par 22 voix pour et 1 voix contre :

- **ARRÊTE** les indemnités de gardiennage de l'église communale à 120.97 €.

13- DEPLACEMENT ET MISE EN ACCESSIBILITE D'UN ARRET DE BUS LIGNE 550 – DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **SOLLICITE** auprès de la Région la subvention liée à ces travaux. Le plan prévisionnel de financement pour un montant estimatif des travaux de 7499.70 € HT est le suivant :

| | Subvention (€) | En pourcentage (%) |
|------------------------|----------------|--------------------|
| Région | 2 624.90 € | 35 % |
| Total subventions | 2 624.90 € | 35 % |
| Reste à charge Commune | 4 874.80 € | 65 % |

14- REAMENAGEMENT DE LA PLACE DE L'HOTEL DE VILLE – DEMANDE DE SUBVENTION REGIONALE – FONDS « PAYS DE LA LOIRE RELANCE INVESTISSEMENT COMMUNAL »

Le Conseil Municipal par 20 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions :

- **SOLLICITE** auprès de la Région des Pays de la Loire l'octroi d'une somme de 125 000 € au titre du Fonds « Pays de la Loire Relance Investissement Communal ».
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document à intervenir.

DEMOLITION ET RECONSTRUCTION DE LA MAIRIE

15- AVENANT N°1 LOT N°6B « MENUISERIES EXTERIEURES MIXTES ALUMINIUM / BOIS »

Le Conseil Municipal par 21 voix pour et 2 abstentions :

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer l'avenant proposé.

VOIRIE

16- AMENAGEMENT DE LA RUE DES HERONDAIS – AVENANT N°1 LOT N°1

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer l'avenant proposé.

SYDEV

17- CONVENTION PORTANT RECONNAISSANCE DE SERVITUDE ADMINISTRATIVE POUR L'ETABLISSEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE RUES PIERRE MORISSET ET BAPTISTE ROBIN

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention correspondante.

18- CONVENTION PORTANT AUTORISATION DE PASSAGE ET D'IMPLANTATION D'ELEMENTS DE RESEAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC SUR MURS OU FACADES ET TERRAINS PRIVES RUES PIERRE MORISSET ET BAPTISTE ROBIN

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention correspondante.

19- CONVENTION RELATIVE AU DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE – RUES DE LA REPUBLIQUE ET DU GRAND BRANDAIS

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention correspondante.

20- CONVENTION RELATIVE AU DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE – RUES PIERRE MORISSET, BAPTISTE ROBIN ET DU GRAND BRANDAIS

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention correspondante.

INTERCOMMUNALITE

21- RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE GESTION DES DECHETS 2021

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **PREND** acte du document présenté en annexe.

Madame le Maire lève la séance à 22h42.